ECOSTRAT
GOT FEEDSTOCK RISK? GET ECOSTRAT.

BDOZ | THE BIOFUEL DEVELOPMENT OPPORTUNITY ZONE INITIATIVE

Le Défi FIRM du Canada

UN PROGRAMME NATIONAL DE RECONNAISSANCE POUR LES RÉGIONS FORESTIÈRES DÉSIRANT ATTIRER DE NOUVELLES INSTALLATIONS INDUSTRIELLES

15 nouvelles BDO Zones
PARTOUT AU CANADA

Le Défi FIRM (Innovation forestière et marchés des énergies renouvelables) du Canada est un concours national qui répond directement à l'appel lancé par le **Groupe de travail sur la transformation du secteur forestier canadien** en vue de soutenir de nouveaux marchés pour les produits du bois du Canada.

L'objectif : **générer pour un milliard de dollars d'annonces concernant de nouvelles usines d'ici deux ans au maximum**.

Les régions forestières de tout le Canada sont invitées à poser leur candidature. **Quinze d'entre elles seront sélectionnées** pour recevoir une **cote BDO Zone (zone d'occasion de développement de biocarburants)**, puis mises en relation avec des centaines de promoteurs de projets internationaux par l'intermédiaire d'un **nouveau Centre national d'accélération des marchés (MAC)**.

LES RÉSULTATS

- **73** COTES BDO ZONE ATTRIBUÉES JUSQU'À PRÉSENT
- **10 G$** DE PROJETS ANNONCÉS DANS LES RÉGIONS COTÉES BDO ZONE
- **556 M$** EN RETOMBÉES ÉCONOMIQUES PAR PROJET ET PAR ANNÉE, EN MOYENNE
- **6 M+** D'INTERVENANTS DU SECTEUR DE LA BIOÉCONOMIE

QU'EST-CE QU'UNE COTE BDO ZONE

Une cote BDO Zone est une évaluation technique des risques, reposant sur des normes et reconnue à l'échelle internationale, portant sur les matières premières, la chaîne d'approvisionnement et les infrastructures d'une région dans le but de déterminer si elle est en mesure d'accueillir de nouvelles usines de biocarburants. Satisfaisant aux critères des investisseurs, ces cotes transforment les ressources forestières locales en occasions d'affaires finançables. Les régions bénéficient ainsi d'une visibilité auprès du plus grand réseau mondial de promoteurs de projets de bioéconomie, ce qui favorise les investissements et crée des emplois.

LA NORME : les cotes sont attribuées conformément à la spécification technique nationale `CSA TS-005:25`, ***Bioeconomy Development Opportunity (BDO) Zone Assessment*** **[Évaluation des zones présentant des occasions de développement de la bioéconomie (BDO)]**, de l'Association canadienne de normalisation.

FONCTIONNEMENT DU DÉFI

1. **Présenter une candidature**
 Soumettez une demande en ligne; il faut prévoir environ 60 minutes.
2. **Sélection**
 Chaque candidature est évaluée selon des critères publiés, puis validée de manière indépendante par le Comité d'intégrité des évaluations.
3. **Évaluation et attribution des cotes**
 Les régions retenues font l'objet d'une évaluation conformément à la spécification technique CSA TS-005:25 portant sur la disponibilité de la biomasse, la résilience de la chaîne d'approvisionnement et l'état de préparation des infrastructures. Les cotes BDO Zone sont attribuées et publiées dans le monde entier.
4. **Visibilité sur les marchés mondiaux**
 Les régions retenues sont mises en relation avec des centaines de promoteurs de projets à travers le monde.

CE QU'OBTIENNENT LES RÉGIONS RETENUES

- **Cote financée**
 Une cote BDO Zone entièrement financée conformément à la spécification technique CSA TS-005:25, sans aucun coût pour la région : environ **150 000 dollars** consacrés à l'évaluation technique et à la visibilité sur les marchés mondiaux.
- **Réseau international**
 Mise en relation avec des promoteurs à l'échelle mondiale : plus de 300 promoteurs de projets et plus de 6 millions d'investisseurs, de promoteurs de projets et d'intervenants du secteur.
- **Jumelage avec des promoteurs**
 Jumelage avec des promoteurs par le biais du Centre d'accélération des marchés BDO Zone (BDO-MAC).
- **Avantage durable**
 Une cote publique, vérifiée par un organisme indépendant, qui a fait ses preuves en attirant **plus de 10 milliards de dollars d'annonces de nouveaux projets**.

CE QUE NOUS RECHERCHONS

Disponibilité de la biomasse

Un excédent de biomasse forestière durable, avec preuves à l'appui d'au moins **50 000 tonnes par année**.

Résilience de la chaîne d'approvisionnement

Un engagement à long terme pour l'approvisionnement en matières premières, confirmé par **cinq lettres d'appui**, dont au moins **deux provenant de fournisseurs de biomasse**.

État de préparation des infrastructures

Au moins un site industriel pouvant accueillir une nouvelle installation — un terrain viabilisé, une ancienne usine ou un terrain dans un parc industriel.

QUI PEUT SOUMETTRE UNE CANDIDATURE

Le défi s'adresse aux municipalités locales, aux comtés et aux administrations régionales canadiennes; aux organismes de développement économique régionaux et provinciaux; aux gouvernements autochtones, aux organisations autochtones et aux sociétés de développement économique détenues par des Autochtones; aux coopératives d'approvisionnement en biomasse et aux associations de producteurs; aux organisations sans but lucratif; ainsi qu'aux propriétaires ou exploitants d'installations du secteur forestier ou industriel.

DATES À RETENIR

- **3 novembre 2026** — DÉBUT DE LA SOUMISSION DES CANDIDATURES
- **9 et 17 novembre 2026** — WEBINAIRES D'INFORMATION · 13 H HE
- **3 décembre 2026** — FIN DE LA SOUMISSION DES CANDIDATURES
- **Janvier 2027** — ANNONCE DES RÉGIONS RETENUES

Présenter une candidature ecostrat.com/canada-firm-challenge

Tous les détails du défi ainsi que l'inscription au webinaire à la même adresse.
Les candidatures sont acceptées en anglais et en français.